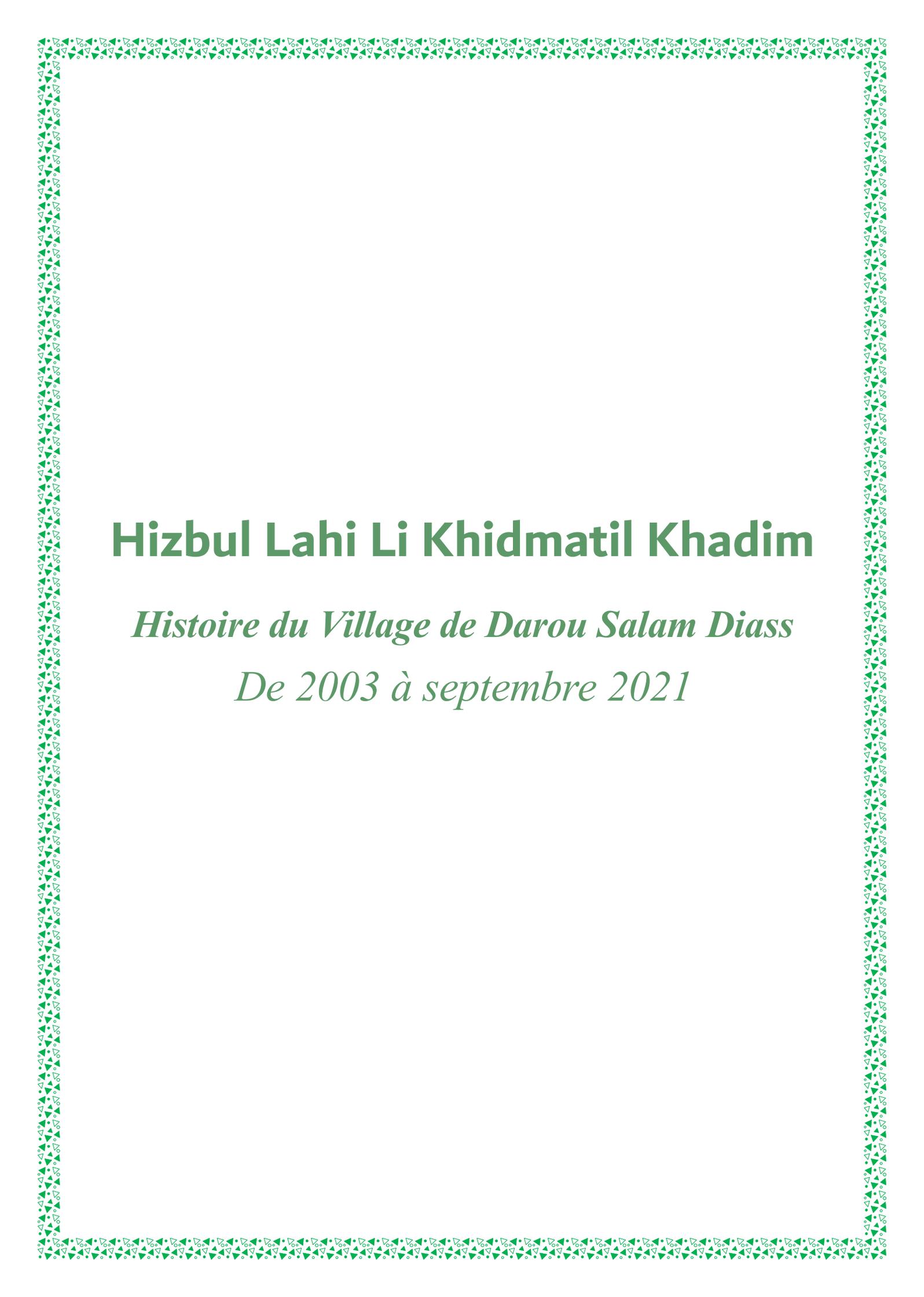


Histoire du Village de Darou Salam Diass



De 2003 à septembre 2021

HIZBUL LAHI LI KHIDMATIL KHADIM



Hizbul Lahi Li Khidmatil Khadim

Histoire du Village de Darou Salam Diass

De 2003 à septembre 2021

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	2
PREAMBULE	3
I. CONTEXTE HISTORIQUE	6
II. FONDATION DE DAROU SALAM	8
III. DÉMARCHES	9
III.1. Démarches administratives	9
III.2. Repérage du site / Caractéristiques du site	10
III.3. Installation et Extension du site	11
III.3.1 Installation sur le site	11
III.3.2 Extension de Darou Salam	13
III.4. Origine du nom : Darou Salam	14
III.5. L'érection du site en village	15
IV. Réalisations	16
IV.1. Construction des deux mosquées de Darou Salam	16
IV.1.1. Première mosquée	16
IV.1.2. Grande Mosquée de Darou Salam	16
IV.1.2.1 Description de la Grande Mosquée	17
IV.2. Internat pour l'enseignement	18
IV.3. Espace agricole	18
IV.4. Construction des deux puits	20
IV.5. Poste de Santé	22
IV.6. Maison d'hôtes	22
IV.7. Cimetière	22
Conclusion	24
V. ANNEXES	25
V.1. Annexes 1	25
V.2. Annexes 2	26
V.2.1. Quelques vers en rapport avec le village de Darou Salam	26
V.3. Annexes 3	27
V.3.1. Les personnes interviewées lors du recueil d'information	27
V.3.2. L'Équipe de rédaction	28
V.3.3. Le Comité de collecte d'informations	29
V.3.4. Le Comité de rédaction	30
V.4. Annexes 4	31
V.4.1. Photos d'illustration	31

AVANT PROPOS

Ce présent document retrace l'histoire de la sainte cité de Darou Salam fondée par Serigne Sidy Moukhtar MBACKE en 2003. Darou Salam se situe dans la commune de Diass, département de Mbour, région de Thiès. L'idée de cet ouvrage émane directement de l'injonction du Cheikh dont le but est de faire connaître la cité.

Les sources de rédaction du document sont des personnes ayant été directement impliquées dans les différentes étapes du processus de fondation du village ; levant ainsi toute équivoque sur la véracité et la fiabilité des informations fournies. Ainsi, contrairement à beaucoup de récits du passé, l'histoire de Darou Salam a la particularité d'être racontée par des acteurs et témoins de sa création.

Darou Salam revêt un caractère assez particulier lié notamment aux motifs de sa création mais également à son modèle de développement. En effet, Darou Salam qui n'existe que depuis moins de vingt ans est en passe de surpasser beaucoup de villages qui datent de plusieurs décennies. Son développement, sous l'impulsion de son Guide Suprême, est exclusivement basé sur les principes islamiques d'une manière générale et mourides en particulier. Il s'agit d'un modèle qui allie le spirituel et le temporel qui sont tout à fait compatibles. C'est ainsi que nous pouvons distinguer parmi les disciples du Cheikh des maîtres coraniques, des enseignants, des professeurs agrégés, des cadres supérieurs, des ingénieurs, des ouvriers entre autres.

Le village connaît un développement fulgurant matérialisé par ses nombreuses réalisations qui sont intégralement et totalement financées par la Jamahatou Hizbullahi Likhidmatil Khadim dont il constitue le siège.

Le village est avant tout une cité religieuse qui accueille chaque année des milliers de disciples venus de tous les coins du Sénégal et de la Diaspora à l'occasion du Magal du 08 Mai célébrant la descente de la LUMIERE DIVINE en la personne de Cheikh Sidy Mbacké Al Moukhtar Guide Suprême de la Jamahatou Hizbullahi Likhidmatil Khadim. Cet événement constitue le plus grand rassemblement religieux islamique de la zone ; ce qui fait de Darou Salam le principal foyer religieux musulman de cette partie de Mbour.

A la suite de l'injonction du Cheikh, un comité de pilotage a été formé afin de déterminer la méthodologie à adopter. Le plan de travail s'est axé sur la constitution de deux équipes chargées respectivement de la collecte d'informations et de la rédaction.

La première étape a été la collecte d'informations sous forme d'enregistrement audio lors d'interviews d'acteurs de la fondation de Darou Salam dont le Cheikh lui-même.

Les informations recueillies ont été ensuite traduites en français par le comité de rédaction avant d'être corrigées puis validées par le comité de pilotage.

Le plan de rédaction s'est fait selon un ordre chronologique retraçant ainsi le contexte historique de la fondation du village, les démarches administratives jusqu'à l'installation et l'extension du village et les réalisations.



PREAMBULE

Le village de Darou Salam Diass, devenu depuis sa création en 2003 un lieu de recueillement et de pèlerinage pour les talibés mourides de la Jamâhatou Hizbullahi LiKhidmatil Khadim, se hisse d'année en année dans le rang des plus importantes cités religieuses de la localité.

Ce village est en effet l'un des centres religieux recevant chaque année le plus de monde avec le traditionnel « THIANT » du 08 Mai¹ célébré à Darou Salam. Cette célébration qui se déroulait à Mbour a été transférée au village en 2006. Ce havre de paix situé dans la commune de Diass et plus proche de la commune de Sindia, a été fondé par Cheikh Sidy Mbacké Al Moukhtar.

Serigne Sidy Moukhtar MBACKÉ est le fils de Serigne Sahm (qu'Allah l'agrée), fils de Serigne Mor Sokhna (qu'Allah l'agrée), fils de Serigne Mor Diarra MBACKÉ (qu'Allah l'agrée). Ce dernier est le frère aîné germain du Vénéré Cheikh Ahmadou Bamba Khadim Rassoul (qu'Allah l'agrée), fondateur de la Murîdiyya. Ils sont des fils de Mame Mor Anta Saly (qu'Allah les agrée) et de Sokhna Mariama Bousso Diarratou-LAH (la voisine d'Allah) (qu'Allah l'agrée).

Quant à sa mère, Sokhna Haïchatou NDIAYE (qu'ALLAH lui accorde une longue vie et la santé), elle est la fille d'Abdoullahi Ténda NDIAYE et de Sokhna Ndiémé Bousso. Cette dernière et Sokhna Diarra ont le même grand père qui est Cherif Haliou BOUSSO de Golloré au Fouta. Serigne Sidy Mbacké est également par sa grand-mère paternelle Sokhna Mbacké, arrière-petit-fils et homonyme de Cheikh Sidy Moukhtar MBACKE plus connu sous le nom de Mame Cheikh Anta Mbacké.

Après des années passées dans le Saloum, Cheikh Sidy Mbacké retourna dans son village natal de Darou Salam (Touba) où Il enseignait le Coran et initiait ses disciples au soufisme. Un Lundi du mois de février 1997, Il quitta Darou Salam en calèche en

¹ C'est la célébration annuelle par la Jamâhatou Hizbullahi Li Khidmatil Khadim de la descente de LA LUMIERE DE DIEU le 8 Mai 2000 à Mbour en la Personne de leur Guide Serigne Sidy Mbacké Al Moukhtar.

destination de Mbour. Il arriva le lendemain vers 17 h. Le motif de son déplacement à Mbour est le fait que Serigne Touba lui était apparu en songe et lui avait demandé de s'y rendre afin de parfaire son cheminement spirituel. C'est au quartier Grand Mbour où Serigne Sidy passera ses trois premières années à Mbour. Une période très difficile. Il y vécut dans des conditions très précaires. En effet, il vivait dans une chambrette qu'il louait à 2500 frs. Il était arrivé à Mbour avec son Daara coranique. Pour loger les disciples, il s'était fait prêter un bâtiment en construction. C'est dans ce même quartier, après avoir observé toutes les recommandations de Serigne Touba qui consistaient à jeuner le jour et passer toute la nuit dans l'adoration et cela pendant trois ans, que Serigne Sidy Mbacké reçut par l'intermédiaire du Serviteur du Prophète, Khadim Rassoul, la LUMIERE de DIEU, le lundi 8 Mai 2000. Grand Mbour fait ainsi partie à jamais de l'histoire de Serigne Touba Mbacké à travers son vaillant petit-fils et fidèle serviteur Cheikh Sidy Moukhtar Mbacké, le guide suprême de la Jamâhatou Hizboullahi Likhdmatil Khadim.

C'est ainsi qu'il s'installa au quartier Grand-Mbour jusqu'en 2001 avant de déménager au quartier Médine. C'est dans la même année qu'il vit en songe une cité avec une mosquée et ordonna à cette même période la recherche d'une terre qui devint plus tard Darou Salam-Diass.

Cette cité, jadis repaire d'animaux sauvages, est devenue depuis sa fondation, incontournable dans cette localité. Elle s'est dotée au fil des années de plusieurs infrastructures toutes financées par les membres de la Jamâha sous la guidance éclairée de leur guide, Cheikh Sidy Mbacké Al Moukhtar.

I. CONTEXTE HISTORIQUE

Darou Salam a été fondé en 2003 par Cheikh Sidy Moukhtar Mbacké dans un contexte fort difficile. Il était principalement marqué par une urbanisation galopante occasionnant une raréfaction inquiétante de terres inoccupées surtout dans cette zone qui se situe au nord de la ville de Mbour. Face à cette situation, le contrôle sur les terres s'est accentué et de nouveaux plans cadastraux ont été mis en œuvre. Par conséquent, il était quasi impossible de voir se créer de nouveaux villages tels que l'ont vécu les anciens guides religieux.

Pour se faire attribuer des terres, il fallait ainsi passer par de lourdes procédures administratives, contrairement à ce qui se faisait avant où non seulement on pouvait facilement trouver des terres mais également en occuper autant que l'on voulait à condition d'être assez vaillant pour s'adonner à une telle entreprise.

Dès lors, on peut dire que l'obtention de ces terres devenues Darou Salam a été un véritable cadeau divin. Investi d'une mission de la plus haute importance, celle d'éduquer les gens, de les parfaire moralement et spirituellement, Cheikh Sidy Mbacké aspira à la fondation d'une cité dans le but de mieux aborder son statut d'éducateur, de régulateur social et de guide spirituel.

La fondation de cette cité bénite fut un atout et un tournant majeur dans la mission de Cheikh Sidy Mbacké pour l'éducation des disciples à l'instar des Saints prédécesseurs qui avaient fondé leur propre cité afin de s'esseuler avec leurs disciples dans le but de parfaire leur éducation spirituelle.

C'est en 2001, alors que le Cheikh avait quitté Grand Mbour pour s'installer au quartier de Médine, qu'on a eu vent des premiers présages sur Darou Salam, renseigne Cheikh Aladji Sall, son fidèle compagnon. En effet, Serigne Sidy MBACKE avait révélé à l'époque que DIEU lui avait promis une cité qu'on lui avait montrée en songe. Dans le songe, il y avait de jeunes hommes et femmes vêtus de vert-blanc qui entraient et sortaient d'une grande mosquée. Il disait également que la cité en question se situait en direction de Gandigal² au nord de la ville de Mbour. C'est d'ailleurs cet indice qui a orienté les premières demandes d'octroi de terres vers Malicounda.

² Gandigal : une localité qui fait partie de l'actuelle commune d'arrondissement de Sindia dans le département de Mbour. Elle est située à 8km de Mbour sur l'axe Mbour-Diass.

Vraisemblablement, les terres de Darou Salam étaient une chasse gardée que DIEU avait réservée à Cheikh Sidy Mbacké. En témoignent les propos de chérif Mouhamed Aidara qui habite à Sindia à qui son père avait un jour dit en désignant la zone où se trouve Darou Salam : « Cette terre est réservée à la famille de Cheikh Ahmadou Bamba ».



II. FONDATION DE DAROU SALAM

C'est en 2003 que les procédures de demandes d'octroi de terres à Gandigal furent enclenchées. Le choix de Gandigal n'était pas du tout fortuit. Il s'explique par le fait que cette cité se trouve dans la direction indiquée au Cheikh dans le rêve, au nord de Mbour, mais aussi par le fait que c'était une localité très calme, propice à l'esseulement spirituel. Pour entamer les démarches, il fallait au préalable que la Jamâhatu ait une existence légale, qu'elle soit reconnue au niveau étatique. Fort heureusement, sur la recommandation du Cheikh, la Jamâhatu s'était faite délivrer un récépissé au nom de Jamâhatu Hizbullahi LiKhidmatil Khadim, ce grâce à la vision moderniste du Cheikh qui exhorte toujours ses disciples à respecter les lois et règlements en vigueur.

Le récépissé avait été obtenu suite à un marathon administratif successivement au niveau du CDEPS (Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive), de la Préfecture de Mbour, de la Gouvernance de Thiès jusqu'au niveau du Ministère de l'intérieur. Le récépissé devait être publié au Journal officiel de l'Etat du Sénégal après signature des services du Ministère de l'Intérieur pour être définitivement validé. Ainsi le 01 mars 2003, la publication au Journal Officiel de la République du Sénégal entérina la procédure et la Jamâhatu obtenait sa reconnaissance légale.

III. DÉMARCHES

III.1. DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Toutes les démarches pour l'obtention de terre ont ainsi été faites sur la base du récépissé de la Jamâhatou Hizbullahi LiKhidmatil Khadim. La première étape conformément aux recommandations du Cheikh, était une lettre adressée au Président du Conseil rural de Malicounda, datant du 04 Juin 2003 dans laquelle une demande d'octroi de terres à Gandigal a été faite. A la lettre a été joint un exposé des motifs stipulant que le site demandé devait nécessairement se situer dans la zone du département de Mbour.

La principale raison de cette préférence était le fait que Mbour a été choisie pour le Guide Suprême de la Jamâha Cheikh Sidy Mbacké par Serigne Touba. Également, parce que la ville abritait la majorité des membres de la Jamâha. Il a été aussi précisé que l'objectif était d'élargir la Jamâhatu qui comptait à l'époque 5 cellules : Mbour, Touba, Kaolack, Dakar et Linguère aux autres contrées du pays avec Mbour comme point de départ. D'ailleurs le siège de la Jamâha sur le récépissé est Mbour.

En plus de tous ces motifs, il y a le fait que : "le Cheikh nous avait précisé que les terres de la future cité de Darou Salam devaient être des terres jamais habitées auparavant par les hommes, donc jamais souillées. Malicounda, localité qui se trouve dans le même axe que Gandigal, constituant une zone paisible, par conséquent propice à la retraite spirituelle, nous avons donc entamé nos recherches dans cette contrée," révèle Cheikh Khadim Lo, Président de la Jamâha qui avait en charge les démarches administratives à l'époque. La lettre de demande d'un site, n'ayant pas eu de réponse immédiate, il fallait régulièrement envoyer des lettres de relance.

Informé de la situation, monsieur Maguette Diop, Président du Tribunal de Mbour à l'époque, par l'entremise de son beau-frère Serigne Ciré Diop, membre de la Jamâha avait alors fait savoir au Cheikh qu'il possédait 2 Ha de terre dans l'actuelle commune de Diass. Il proposa de céder la moitié à Serigne Sidy MBACKE si celui-ci le souhaitait.

Les terres que Monsieur Diop avait proposées au Cheikh se trouvaient non seulement dans la direction désignée par Celui-ci mais également dans le département de Mbour.

Elles étaient certes assez éloignées de la zone de recherche initiale mais malgré cela, le Cheikh accepta.

Ainsi, un hectare fut cédé au Cheikh par M. Maguette Diop avec le concours de la Communauté rurale de Diass de l'époque qui avait procédé à la scission des deux hectares.

Les terres ayant été acquises, il fallait donc en faire une demeure d'hommes et de femmes. Les prémisses de la concrétisation de la future ville Sainte de Darou Salam se profilaient.

III.2. REPÉRAGE DU SITE / CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Pour se rendre sur le site, Monsieur Maguette DIOP avait mis alors en rapport ceux qui étaient envoyés par le Cheikh avec Mr Balla LO, un ancien conseiller rural à l'époque. L'endroit se trouvait sur un étendu assez élevé car de là-bas on pouvait apercevoir le château d'eau de Mbour.

Quelques jours plus tard, s'effectuait la deuxième visite de repérage des lieux avec, cette fois-ci, la présence du Cheikh qui était accompagné de son chauffeur Boubacar Faye dans une voiture Peugeot 104. Cela correspondait à un Lundi de Pentecôte, plus exactement le 09 juin 2003 coïncidant avec le pèlerinage Marial de Popenguine qui se trouve à quelques kilomètres de Sindia.

Lorsqu'ils arrivèrent sur le site, le Cheikh leur fit remarquer, après la visite, que c'était une terre rocailleuse donc propice à la culture du mil mais hostile à celle de l'arachide. Il leur enjoignit de le conserver parce qu'il leur serait utile.

Le Cheikh ordonna le débroussaillage du site suite à la demande du disciple Serigne Modou Mbacké Fall rapporte Cheikh Khadim Lo.

Hormis des animaux sauvages, aucune trace indiquant que les terres avaient été déjà habitées n'a été trouvée ; ce qui était conforme aux directives du Cheikh, tant sur le plan géographique, que sur l'état des terres.

III.3. INSTALLATION ET EXTENSION DU SITE

III.3.1 INSTALLATION SUR LE SITE

Concernant les démarches sur Malicounda, après plusieurs lettres de relance dont la dernière date du 01 Octobre 2003, une lettre de réponse fut enfin reçue. La lettre disait que Gandigal était rattaché à la commune de Sindia, donc hors de leur domaine de décision. C'est cette réponse qui mit définitivement fin aux demandes de terres à Gandigal. Toutes les ressources furent ainsi concentrées sur l'hectare à Diass offert par Monsieur Maguette Diop.

Le Cheikh revint sur le site trois jours plus tard, le Jeudi 12 Juin, accompagné de Serigne Modou MBACKE FALL, de Serigne Moustapha NIANG, de Serigne Mouhammadan DIOP, de Serigne Moustapha GUEYE, de Serigne Moussa MBAYE et de Cheikh Alhadji SALL, il est retourné le même jour à Mbour. Les autres étaient restés en éclaireurs pour notamment préparer le débroussaillage prévu le Dimanche avec eux toutes les provisions et le matériel nécessaires pour la circonstance. Pour s'abriter, ils avaient aménagé une tente faite de troncs d'arbustes qu'ils ont enroulés de morceaux de tissus usagés.

Le défi principal était d'optimiser au mieux cet hectare, de le rendre viable afin d'en faire un havre de la spiritualité. La tâche s'annonçait très difficile car c'était un milieu hostile, dans une brousse, un repaire d'animaux sauvages tels que : des hyènes, des scorpions, des serpents.

D'ailleurs, les habitants de Sindia ont révélé que leurs femmes qui allaient chercher du bois mort ne s'aventuraient jamais par peur jusqu'au site. Néanmoins, comme l'enseigne la tradition à chaque fois que le BON DIEU charge une personne d'une mission, IL lui donne les moyens de sa politique.

Le site était parsemé d'arbustes, une brousse rocailleuse, ce qui n'allait pas rendre facile le travail. Fort heureusement, le Dimanche 15 Juin 2003, les disciples du Cheikh venus des différentes cellules qui existaient à l'époque : Mbour, Dakar, Touba, Kaolack et Linguère répondirent à l'appel lancé quelques jours plus tôt.

Le débroussaillage n'avait duré qu'un week-end grâce notamment au dévouement et à la rigueur des disciples. Il s'était déroulé sans incident majeur. Les seuls incidents ont

été notés que bien plus tard, il s'agit de Serigne Baba Top et de Serigne Moustapha Niang qui ont tous les deux été victimes de morsure de serpent et Serigne Modou Mbacké Fall qui a été apeuré par une hyène.

Juste après le débroussaillage, le Cheikh, dans une lettre³ qu'il adressa à ceux qui étaient restés sur les lieux, désigna Serigne Modou Mbacké FALL comme chef des lieux et Serigne Mouhammadan en tant que son adjoint. Serigne Moustapha NIANG fut nommé trésorier. Il exhorta Serigne Modou Mbacké FALL de toujours se concerter avec ses pairs notamment serigne Dame Touré. Quant à Cheikh Alhaji SALL, le Cheikh leur fit savoir qu'il a acquis son agrément et que tout ce qu'il dit ou recommande, il le fait en son nom. Il les exhorta d'avoir le même égard pour lui que celui qu'ils auraient eu pour sa propre personne.

L'approvisionnement en eau se faisait à Sindia. Tôt le matin, les disciples se rendaient à Sindia pour puiser de l'eau au puits à la force de leurs bras et enchaînaient avec les activités du jour. En ces temps, les conditions de vie étaient très précaires. Par exemple, il leur arrivait de consommer au petit déjeuner les restes de repas du déjeuner et du diner. Durant les week-ends, les disciples du Cheikh qui venaient de Dakar, Mbour et autres contrées apportaient : du pain, de l'arachide, du café etc. Les travaux se faisaient en groupe, le soir venu, ils passaient la nuit dans les deux chambres construites peu après le débroussaillage.

Quant aux habitants de Sindia, ils avaient très bien accueilli l'installation de Serigne Sidy Mbacké et de ses disciples dans la zone. Rappelons que le site en question est plus proche de Sindia que tout autre village, ils sont par conséquent les voisins immédiats de Darou Salam.

D'ailleurs, Darou Salam se trouve dans les limites de Diass avec Sindia. Les plus ravis de cette installation sont sans nul doute les mourides qui constituaient une petite minorité dans la localité. Les habitants de Sindia désignaient le site comme le « Daara des Baay Fall⁴ », pour eux, ces « Baay Fall » étaient assez particuliers du fait notamment qu'ils

³ Voire annexe

⁴Le Baay Faal ou Baye Fall est au Sénégal une branche de la Confrérie des Mourides et dont les membres se réfèrent à Cheikh Ibrahima Fall qui est un adepte de Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké. Les Baay Faal se caractérisent principalement par leur engagement total et sincère envers leur Guide Spirituel, mais aussi à leur attachement au culte du travail (Khidma).

respectaient scrupuleusement les cinq prières quotidiennes et n'importunaient jamais personne. Les habitants, malgré le fait qu'ils n'étaient pas familiers au « Maajaal » avaient très bien accueilli cet acte consistant à se présenter devant une maison et à demander de la nourriture.

Serigne Moussa Dioum (paix à son âme), qui travaillait au garage de Sindia, a été parmi les premiers à se montrer accueillant vis à vis du Daara. Il assistait les membres dans leurs besoins comme l'approvisionnement en eau. Il fera plus tard partie des premiers disciples du Cheikh dans la localité. Il avait même fini par quitter sa maison pour emménager sur le site de Darou Salam.

Abdou Khadre Ndao, le commandant de la Gendarmerie de Popenguine à l'époque, avait été informé par une correspondance datant du 01 Octobre 2003 de l'installation du Daara. Le 04 février 2004 se déroula la pose de la première pierre pour la construction d'une mosquée qui constitue le premier édifice réalisé sur le site. Peu de temps après, une case réservée au séjour du Cheikh fut construite. Cette case fut baptisée par le Cheikh « Baytou Rassoul⁵» du fait qu'il y avait vu le Prophète (PSL) lors de sa première nuit. Malgré leur dur labeur de la journée, les disciples passaient une bonne partie de la nuit dans l'adoration.

Des disciples venaient de toutes les contrées pour participer aux travaux plus particulièrement durant les week-ends.

III.3.2 EXTENSION DE DAROU SALAM

Constatant l'étroitesse de l'hectare mis à sa disposition, le Dahira Hizbullahi Li Khidmatil Khadim, de par son récépissé, sous l'impulsion du Cheikh, introduira une demande d'extension du site auprès des autorités locales de Diass.

Pour ce faire, une demande avait été faite dès le 10 Juin 2003, le lendemain de la première visite du Cheikh sur le site à la communauté rurale de Diass en sollicitant 3 hectares dans la zone. La raison est que M. Balla LO avait informé que trois hectares contigus à l'hectare déjà obtenu n'étaient pas encore attribués. Cela n'a pas été facile du fait des lenteurs administratives notamment parce que le Conseil Rural devait se réunir pour procéder à l'attribution

⁵ Baytou Rassoul : expression arabe qui signifie la maison du Prophète (PSL)

Entre temps, le Cheikh avait installé un « Daara » pour l'apprentissage du Saint Coran, et avait entamé la construction de la première mosquée. L'installation sur le site renseignait déjà sur ce qu'allait être l'apport du Dahira dans la zone car en peu de temps pas mal de réalisations étaient déjà notées.

C'est lors de la pose de la première pierre de cette mosquée que les autorités administratives ont remarqué eux-mêmes les réalisations faites par le Cheikh sur le site. Ce qui a été déterminant dans l'octroi des trois hectares demandés.

C'est ainsi que le 23 Août 2004, le Dahira Hizbullahi LiKhidmatil Khadim s'est fait attribuer les 3 hectares sollicités qui ont servi à la première extension de Darou Salam.

Le débroussaillage des trois hectares avait été fait par les membres et Monsieur Balla Lo fut encore sollicité pour le lotissement des terres nouvellement acquises. C'est dans ce sillage que les allées ont été aménagées. Les terres furent d'abord morcelées en parcelles 20/20 et plus tard en 20/10 sur ordre du Cheikh vu le nombre croissant des membres du Dahira.

L'extension s'est poursuivie avec l'obtention d'autres terres notamment celles ayant servi à la construction du Poste de Santé. Toutes les terres hormis celles citées ci-dessus ont été achetées. Le Cheikh a aussi encouragé les disciples qui en ont les moyens d'acquérir des parcelles dans la zone dans l'esprit de poursuivre l'extension du village et de faire de Darou Salam un centre de rayonnement islamique.

III.4. ORIGINE DU NOM : DAROU SALAM

Les gens avaient l'habitude d'appeler le village Sindia du nom de la communauté rurale à côté et au niveau administratif le nom connu était Thicky 2, car considéré comme un hameau du village de Thicky.

C'est quand le Cheikh a passé sa première nuit sur le site, qu'il informa les disciples que l'endroit était baptisé Darou Salam. Il a dit à ce propos que Darou Salam est une « ambassade » pour la ville de Touba. Lors du dallage de la première mosquée, le 20 Septembre 2004, le Cheikh annonça que le nom ésotérique de Darou Salam était : *Al Bouqa'atul Muqaddassa* : lieu de Sainteté.

A cette annonce beaucoup se sont demandé si le toponyme Darou Salam devait être abandonné. C'est alors que Cheikh Khadim Lo alla voir le Cheikh qui lui fit comprendre que *Al Bouqa'atul Muqaddassa* est son nom céleste.

III.5. L'ÉRECTION DU SITE EN VILLAGE

C'est le Président du Conseil Rural de Diass, Monsieur Alioune Samba Ciss (paix à son âme) qui a proposé au Cheikh lors de la célébration du 8 Mai 2008, de faire une demande pour que Darou Salam soit érigé en village. Ainsi, les habitants pourront bénéficier des avantages liés au statut de village. Cela facilitera les demandes faites au niveau de la communauté rurale, concernant notamment : l'adduction d'eau, la construction d'école, l'électrification du village, l'assainissement etc. Pour bénéficier de tous ces avantages, il fallait siéger au Conseil Rural où les villages sont représentés par un Chef de village. La demande a été introduite le 26 Mai 2008 et elle stipulait que le site soit érigé en village et que le nom Thicky 2 soit remplacé par Darou Salam. Serigne Mamadou Faye fut ainsi nommé Chef de village par le Cheikh pour représenter Darou Salam. Le 14 Juillet 2009 une lettre adressée à la communauté rurale informait de sa nomination.

IV. RÉALISATIONS

Depuis sa création en 2003 par Cheikh Sidy Mbacké Al Moukhtar, le village de Darou Salam connaît un essor fulgurant sous son impulsion. En effet, depuis sa fondation Darou Salam s'est totalement démarqué des villages traditionnels.

Sa particularité se trouve dans sa gestion qui allie à la fois le spirituel et le temporel. Darou Salam est, en effet, un lieu de recueillement et de dévotion mais aussi une cité moderne en phase avec les principes religieux musulmans et mourides. Ainsi, beaucoup de réalisations y sont progressivement faites et, toutes, dans le but de placer cette cité dans le cercle des hauts lieux saints et modernes.

IV.1. CONSTRUCTION DES DEUX MOSQUÉES DE DAROU SALAM

IV.1.1. PREMIÈRE MOSQUÉE

Cheikh Sidy Mbacké Al Moukhtar, suivant les pas du Meilleur des hommes et de son Serviteur, entama la construction d'une mosquée et, ce, avant même d'ériger sa propre case dès les premières heures de la fondation du village de Darou Salam.

Les travaux de cet édifice ont été menés par Serigne Ousmane Ndiaye et Serigne Vieux Sy sous la supervision de Cheikh Ousmane Lo. Les travaux ont débuté le 10 Février 2004 et se sont terminés en 2006.

Construite sur une superficie de 150m², la mosquée se compose d'une salle de prière de 45 m², d'un espace pour l'Imam de 6m², d'un magasin de 6m², des couloirs et de deux minarets. Les couloirs à gauche et à droite de l'espace prière font chacun 16 m² et le couloir arrière fait 52 m². Ses deux minarets sont hauts de 10 m chacun.

Darou Salam fut ainsi doté d'une mosquée à l'image de toute cité religieuse

IV.1.2. GRANDE MOSQUÉE DE DAROU SALAM

Avec sa ferme volonté de concrétiser la recommandation qu'il avait reçue d'ALLAH, coïncidant avec la forte croissance démographique de Darou Salam, le Cheikh entreprit la construction d'une nouvelle mosquée beaucoup plus grande que la première. En effet, c'est le 20 Septembre 2018 correspondant au 10 Muharram (Achoura) 1440 Hégire que Cheikh Sidy Mbacké a procédé à la pose de la première pierre de la grande mosquée de Darou Salam. Les travaux ont débuté le même jour.

Comme il est de coutume dans la Murîdiyya, le repérage de la Qibla⁶ a été fait par la famille Serigne Mbacké BOUSSO.

IV.1.2.1 DESCRIPTION DE LA GRANDE MOSQUÉE

La mosquée est construite sur une superficie d'un hectare trois cents mètres carrés (1ha 300m²), selon les standards les plus modernes, tant sur le plan architectural qu'esthétique. Elle est jusque-là la plus importante œuvre du Cheikh dans le cadre des réalisations.

L'espace bâti occupe 1600 m² et est composé de la grande salle de prière, de l'espace Imam, du local technique et des couloirs.

La grande salle de prière est divisée en compartiments ; avec un espace-prière avant de 650m² pour les hommes et un espace-prière arrière composé de deux blocs de 100 m² chacun réservés aux femmes. Ces deux blocs sont séparés par un espace de dégagement qui donne accès à la porte centrale arrière du bâtiment.

Deux espaces sont aménagés de part et d'autre du *Minbar*. Un appartement de type F1 pour l'Imam situé à droite et à gauche un local technique. Des couloirs longent la salle de prière des deux côtés et en arrière.

Le bâtiment est construit en blocs de 100 et de 150 m² de surface. La mosquée comporte 23 portes, 18 fenêtres, 7 dômes, et 4 minarets dont deux en avant hauts de 20m et deux en arrière qui culminent à 28m.

Une salle de conférence de 2000 m², une bibliothèque de 1600 m², un parking automobile et des toilettes sont prévus dans l'esplanade de la mosquée.

Les travaux de la mosquée ont été principalement exécutés par les disciples du Cheikh. En effet, la conception, le gros œuvre et le second œuvre à l'exception de la peinture et du staff ont été intégralement réalisés par les membres de la Jamahatou Hizbullahi Likhidmatil Khadim. Des prestataires de services ont été engagés pour la peinture et le staff.

Cette grande mosquée a été entièrement et exclusivement financée par la Jamahatou Hizbullahi LiKhidmatil Khadim.

⁶Qibla : Direction vers laquelle doit se tourner le fidèle musulman pour prier.

IV.2. INTERNAT POUR L'ENSEIGNEMENT

L'un des motifs de la fondation de Darou Salam est l'enseignement du Coran et l'éducation, c'est ainsi qu'au tout début une école coranique (Daara) a été mise en place par le Cheikh. Les cours étaient dispensés par Serigne Moustapha Niang qui sera plus tard remplacé par Cheikh Aladji Sall, Cheikh Omar Fall était chargé de l'enseignement des Sciences religieuses. A l'époque il ne comptait que deux (2) apprenants à savoir Serigne Moustapha Gueye et Serigne Moussa Mbaye. Les conditions d'apprentissage étaient très précaires, par exemple des huttes servaient de salle de cours et de dortoirs. Dans le but d'améliorer la qualité et les conditions de l'enseignement, l'école coranique baptisée Matlabul Fawzayni en 2018 est devenue un internat en phase de modernisation sous l'impulsion du Cheikh.

Au début de sa construction, l'internat était exclusivement financé par les disciples du Cheikh de la Diaspora sous la conduite de Serigne Fallou FALL. Serigne Cheikh Mbaye SOW était le responsable technique. C'est par la suite, que le Cheikh recommanda à tous les disciples d'y apporter leur contribution.

Il compte actuellement 103 pensionnaires et une cinquantaine d'externes. L'internat est dirigé par un Directeur Administratif qui a sous sa tutelle une équipe pédagogique composée d'un Directeur des études, d'un (1) Surveillant et de sept (7) Enseignants dont deux(2) pour les externes.

Les internes bénéficient intégralement d'une prise en charge alimentaire, sanitaire et hygiénique. Un comité de pilotage est mis en place pour la gestion et la coordination des ressources.

IV.3. ESPACE AGRICOLE

Naturellement, le principal moyen de subsistance en monde rural demeure l'agriculture. Ainsi, dès son installation, un champ a été aménagé sur le site sous la direction du Cheikh. D'ailleurs, lors de sa toute première visite sur les lieux constitués d'arbustes à l'époque, le Cheikh avait fait remarquer à ceux qui étaient présents que cette terre était propice à l'agriculture.

Les premières plantations étaient des manguiers. Mais le village étant nouvellement installé, il n'y avait pas encore de source d'approvisionnement en eau. Pour s'approvisionner, il fallait se rendre tous les jours à Sindia à environ un kilomètre de Darou

L'eau était puisée à la force des bras puis transportée à l'aide d'une charrette tirée par un âne.

Plusieurs allers retours étaient nécessaires pour satisfaire non seulement les besoins d'eau pour les habitants mais aussi pour l'arrosage de la plantation. Ni le danger permanent que constituaient les animaux sauvages qui vivaient dans cette contrée à l'époque encore moins la longue distance à parcourir, ne pouvaient ébranler la détermination des disciples.

Plus tard, le forage d'un puits mettra fin à ce manque d'eau et permettra la diversification des cultures. Les mangues étant saisonnières, la culture maraichère fut ainsi introduite avec le piment et la pastèque dans le but notamment d'améliorer les conditions de vie des habitants.

Les travaux champêtres étaient assurés par les habitants et disciples du Cheikh à savoir Serigne Modou Mbacké FALL, Serigne Boubacar FAYE, Cheikh Aladji SALL, Serigne Babacar DIOUF, Serigne Mouhammadan DIOP, Serigne Moustapha GUEYE, Serigne Moussa MBAYE et Serigne Moustapha NIANG. Ceux-ci étaient souvent assistés par les disciples qui venaient des autres contrées.

L'arrosage était désormais assuré grâce au puits. Afin d'augmenter le volume d'eau disponible, un grand bassin a été creusé pour la rétention des eaux de pluies durant la période hivernale.

Quelques années plus tard, le champ agricole connaîtra une nouvelle impulsion avec l'arrivée de Serigne Abdou Karim Mané, un disciple du Cheikh, technicien agricole, spécialiste des cultures maraichères. Ce sera avec lui que le système d'arrosage goutte à goutte sera mis en place.

Il se verra confié le 27 Juin 2011 par le Cheikh l'exploitation du champ en tant que responsable technique. Avec son savoir-faire, l'exploitation donna de très bons rendements notamment avec la culture du piment. Les revenus issus de cette exploitation

devaient servir à la prise en charge des apprenants de l'école coranique du village qui est devenue un internat.

C'est d'ailleurs après cette bonne récolte que le Cheikh a décidé d'entamer le forage d'un autre puits afin de renforcer l'approvisionnement en eau. En janvier 2013, d'autres cultures comme l'oignon et le concombre furent ainsi expérimentées avec ce nouveau puits.

Il faut noter que jusqu'en 2016 le champ était appelé "Tôlou Daradji" par les habitants c'est-à-dire le champ du village. C'est en cette année, plus précisément le 22 octobre que le Cheikh l'a baptisé « Rahma" qui est un mot arabe qui signifie "la Miséricorde"

En 2021, l'exploitation est confiée à un comité de gestion piloté par Cheikh Khadim LO. Malgré les efforts fournis jusque-là avec le drainage de l'eau par un groupe électrogène, la non-électrification du village demeure une difficulté majeure.

IV.4. CONSTRUCTION DES DEUX PUIITS

A ses débuts, Darou Salam ne possédait pas de source d'approvisionnement en eau. L'eau provenait du village voisin de Sindia situé à environ 1 km. Face à cette situation, le Cheikh ordonna le forage d'un puits, c'était en 2003 au tout début de la fondation du village, les habitants de Sindia ne croyaient pas en la réussite de l'ouvrage car d'autres avaient tenté le même projet sans succès. Même ceux qui avaient utilisé des foreuses n'avaient pas eu le résultat escompté. Ce fut une très rude tâche du fait de l'état rocailleux du sol. L'ouvrage fut d'abord confié à un dénommé Diallo de Mbour, mais après environ 2 à 3 m de profondeur, il se désista. C'est ainsi qu'un certain Baye Ibrahima Faye, un puisatier habitant à Thicky sera sollicité pour continuer les travaux accompagnés de son assistant. Ils étaient assistés de Serigne Moustapha Niang, Serigne Mouhammadan Diop, Serigne Baye Dame Touré et de Modou Mbacké Fall qui sont tous des disciples de Cheikh Sidy Mbacké,. Ils seront rejoints plus tard par un autre disciple du nom de Serigne Ousmane Bousso. Le travail était manuel et les outils très rudimentaires. A plusieurs reprises le puisatier s'est retiré à cause de l'état pierreux du sol qui rendait le travail très rude.

Mais avec les encouragements et les cadeaux du Cheikh, il a toujours fini par reprendre les travaux. Finalement, après un an de dur labeur, il atteignit la nappe à une profondeur de 50 mètres.

C'est ce puits qui servira pour les besoins en eau des habitants et du champ pendant plusieurs années.

Avec une démographie croissante entraînant une augmentation des besoins en eau, il fallait renforcer la seule source d'approvisionnement qui existait dans le village afin de mieux répondre aux besoins des habitants. Ainsi, le 7 Avril 2012, commencèrent les travaux d'un second puits sur ordre du Cheikh. C'est un disciple puisatier du nom de Serigne Ndiogou DIAGNE de Ngaparou qui était chargé du forage avec l'assistance des autres disciples. Comme pour le premier puits, l'état du sol rendait le travail très dur.

Le sol était tellement dur que très souvent les piques ne pouvaient plus servir, à la place, ce sont des burins qui étaient utilisés. Les moyens et les outils étaient tous artisanaux, tout était fait à la main. Lorsque par compassion le Cheikh leur proposa d'utiliser des machines pour briser les pierres, ils le rassuraient qu'ils pouvaient le faire à la main. Il leur est une fois arrivé de travailler pendant 24 heures d'horloge. A un moment des travaux la voiture personnelle du Cheikh était utilisée pour remonter le sable issu du puits. Le Cheikh s'enquerrait quotidiennement de l'état d'avancement des travaux et faisait souvent des veillées pieuses pour la réussite du projet. Malgré toutes les difficultés rencontrées, ils ont réussi à creuser jusqu'à quarante-neuf mètres de profondeur et s'arrêtèrent à ce niveau sur ordre du Cheikh. La détermination, le dévouement et l'amour du service pour le Cheikh ont été la clef de la réussite de cet ouvrage gigantesque.

A la fin des travaux, le Cheikh, pour montrer sa satisfaction, composa un poème en l'honneur de tous ceux qui ont participé au forage du puits⁷.

Avec ce deuxième puits, Darou Salam bénéficia d'une seconde source d'eau. Un château d'eau d'une capacité de 15 m³ a été construit pour le stockage de l'eau de ce puits. Ceci permit notamment la mise en place d'un réseau d'adduction d'eau avec la création de quatre bornes fontaines installées entre plusieurs pâtés de maisons pour faciliter l'approvisionnement en eau des ménages. Ces bornes constituent à ce jour les principaux points de ravitaillement du village. En dehors de ces bornes, le château d'eau prend

⁷Voir Annexes 2

également en charge l'alimentation en eau de la maison du Cheikh, de l'internat et de la grande mosquée. Afin d'optimiser la capacité en eau, une bâche à eau de 100 m³ a aussi été construite.

IV.5. POSTE DE SANTÉ

L'une des difficultés majeures du monde rural au Sénégal, est le manque criard de structure sanitaire pour la prise en charge des malades. Pour pallier ce manque et assurer aux habitants de la cité une bonne couverture médicale, le Cheikh a entamé dans le village la construction d'un poste de santé depuis le 08 Mai 2017. L'espace total réservé au poste de Santé est de 1300 m². Un bâtiment d'une superficie de 300 m² est déjà construit et comprend une maternité, un bureau sage-femme, une salle de soin, deux salles d'observation homme et femme, une pharmacie, un bureau d'infirmier, un espace accueil-orientation, une salle d'attente et deux blocs de toilettes homme et femme. Le Poste de Santé abrite aussi une morgue qui est déjà fonctionnelle.

Un espace vert et un parking automobile sont prévus sur l'esplanade

Tout comme la grande mosquée, le Poste de Santé est intégralement financé par la Jamahatou Hizbulahi Li Khidmatil Khadim.

IV.6. MAISON D'HÔTES

Recevant des milliers d'invités tous les ans à l'occasion du « THIANT » annuel du 08 Mai, Darou Salam s'est doté depuis 2016 d'une maison d'hôtes. Il s'agit d'une résidence construite de type R+1 en deux appartements. Chaque niveau compte un salon et trois chambres avec chacune une salle de bain. Un projet est d'ailleurs en gestation pour renforcer la capacité d'accueil du village.

IV.7. CIMETIÈRE

Darou Salam, s'est aussi doté d'un cimetière qui occupe une surface de 1600 m².

Darou Salam étant une « ambassade » de Touba, les personnes à y être enterrées bénéficient des mêmes privilèges que celles inhumées à Touba selon le Cheikh.

La première personne à y être inhumée est un jeune garçon du nom d'Ousseynou Gueye en 2007, il était le fils de Yâ Aicha Gueye. La première femme à y être enterrée s'appelle Satou Diop en 2013. Le premier Jeuwrigne est Serigne Bassirou MBAYE. Le premier

Cheikh enterré dans le cimetière est Cheikh Mamadou Diop plus connu sous le nom de « l'étudiant Mamadou Diop », tombé à la Place de l'obélisque lors des manifestations du 31 Janvier 2012.

Un plus grand cimetière d'un hectare déjà acquis est également prévu près de la grande mosquée.



CONCLUSION

Fondé en 2003 par Cheikh Sidy MBACKE AIMoukhtar, Guide Spirituel de la Jamahatou Hizbullahi Li Khidmatil Khadim, le village de Darou Salam Diass situé dans le département de Mbour, région de Thiès (Sénégal) vient de célébrer sa dix-huitième année d'existence en cette année 2021.

Ancien refuge d'animaux sauvages, cet abreuvoir de lumières divines a été pendant longtemps la convoitise des Saints Hommes. Cependant DIEU l'avait déjà réservé à Cheikh Sidy Moukhtar MBACKE.

Depuis sa fondation, Darou Salam connaît une rapide expansion dépassant aujourd'hui la dizaine d'hectares avec plusieurs réalisations financées sur fonds propres.

Tous ses habitants sont des disciples de Cheikh SIDY MBACKE AL MOUKHTAR guide de la Jamahatou Hizbullahi Likhidmatil Khadim. Ils sont essentiellement constitués de jeunes dont les activités principales tournent autour de l'apprentissage du Coran et des sciences religieuses, de l'agriculture, de l'élevage et du commerce.

La vision de Cheikh SIDY MBACKE AL MOUKHTAR est de faire de cette cité une ville de référence mondiale engorgeant toutes richesses matérielles et spirituelles dont l'être humain a besoin pour s'épanouir pleinement Ici-bas et dans l'Au-delà.

Cette vision est en phase de réalisation avec des projets en perspectives comme l'électrification du village, l'assainissement et la gestion des ordures ménagères, le bitumage de la principale voie d'accès et la construction d'une école franco-arabe.

V. ANNEXES

V.1. ANNEXES 1

- L'équipe d'exécution des travaux de la Grande Mosquée de Darou Salam
 - Maître d'ouvrage : Hizbulahi Li Khidmatil Khadim
 - Maître d'œuvre et contrôleurs des travaux : Mamadou Mansour MALOUF, Abdalah SAKHO
 - Travaux du gros œuvre

DESIGNATION	RESPONSABLE	ASSISTANTS
Comptabilité et Gestion du matériel	Mamadou Faye	Ousseynou Gueye
Maitre maçon	Saliou Tine	Moustapha Niang
Ferrailleur	Bassirou Faye	Dame Touré
Coffreur	Assane Hann	

- Travaux du second œuvre

DESIGNATION	RESPONSABLE	ASSISTANTS
Électricité	Abdourahmane Mbaye	Abdou Bounama Mbaye, Youssoupha NDIAYE, Ibra Touré, Seydou Wade et toute la Commission Energie
Energie Solaire	Abdou Bounama Mbaye, Abdourahmane MBAYE,	Ibra TOURE, Cheikh Fallou M. Ndiaye, Youssoupha NDIAYE
Plomberie	Abdou Bounama Mbaye	Issa Der, Moustapha Niang, Youssoupha Ndiaye
Climatisation	Pape Ndiaye	Abdou Wadoud Ndiaye
Menuiserie bois	Mohamed Thiam	
Menuiserie aluminium	Ousseynou Gueye	
Menuiserie métallique	Ousseynou Gueye	
Carrelage	Mame Leyti, Alioune fall	Saliou Ngning
Peinture	Ablaye Sylla	

Staff et Déco	Fallou Sow, Cheikh Sall	
---------------	-------------------------	--

V.2. ANNEXES 2

V.2.1. QUELQUES VERS EN RAPPORT AVEC LE VILLAGE DE DAROU SALAM

فدارك دار الحزب بارك وسلّم من الفسق والعصيان أنت غيور
Sois le Bouclier de ta demeure (Darou Salam) contre l'immoralité et la désobéissance, et répands-y ta Grâce, ô Toi le Vénéré !

ودارا لنيل العلم والحفظ والتقى مع الزهد والإخلاص أنت خبير
Fais d'elle (Darou Salam) un lieu de mémorisation du saint coran, une source où jaillissent, le savoir, la pureté, la crainte en dieu et le dégoût aux mondanités, ô Toi l'Omniscient !
(نور السالكين)

أجعل لداري إلهي دار مغفرة ورحمة مقصد الأبرار والنعم
O Toi mon Seigneur ! Fais de ma demeure (Darou Salam) une symbiose du pardon et de la miséricorde et un horizon riche de tes grâces à l'égard des aspirants du bien.

وأرضها اجعل إلهي البر ذا الكرم أرض العبادة والأنوار والنعم
Seigneur ! Ô Toi Le Bien ! Ô Toi Le Généreux ! Fais de ma demeure (Darou Salam) une terre sereine, fructueuse, imbibée de vénération et de lumières.

ومسكن العلم والأعمال يا أملي من ضغطة القبر والأهوال نجهم
Fais parvenir aux gens de ma demeure (Darou Salam) à la connaissance pratiquée. Préserve-les des affres de la tombe, Seigneur Ô Toi mon espoir !

يا رب نجهم من بعد ما دُفِنوا من السؤال عذاب القبر اكفهم
Et le jour où les âmes s'éteindront, préserve-les du questionnement de la tombe et de son châtement, ô Toi Mon Maître !

(ميمية عام بمتش ...)

جزاكم رب الورى خيرا وأجرا عظما
Qu'Allah le Maître de la créature vous accorde une récompense qui transcende vos actions.

وزادكم من قد سما تقوى وقلبا سلما
Et qu'à cela s'ajoute la crainte en Dieu et la pureté du cœur, émanant de Lui le Très Haut.

أنتم خيار رحما لكم ثواب قد نما
Que votre vie baigne dans la mer des récompenses ! Ô vous qui êtes élus par la miséricorde !

مع رضاء قد سما في حفر بئر زمزما
Que l'agrément d'Allah soit votre récompense. Ô vous qui avez creusé le puits de Zam-Zam !

هداكم رب هدى سبيل قوم مجدا

Que le Maître de l'Univers illumine vos âmes par cette même droiture qui a guidé ces grands repères du passé.

وقاكم تمردا عن الهدى والسأما

Ne laisse pas, Ô mon Seigneur, la rébellion et le découragement engourdir leur foi !
(جزاكم رب الورى ...)

V.3. ANNEXES 3

V.3.1. LES PERSONNES INTERVIEWÉES LORS DU RECUEIL D'INFORMATION

1. **Mawlânâ Cheikh Sidy MBACKÉ**, Guide Suprême de la Jamâhatou Hizboullâhi Likhidmatil Khadîm.
2. **Cheikh Khadim LÔ**
 - a. Année d'allégeance : 2001;
 - b. Président de la Jamâhatou Hizboullâhi Likhidmatil Khadîm ;
 - c. Chef de la cellule de Dakar.
3. **Cheikh Al hadji SALL**
 - a. Année d'allégeance : 1994 ;
 - b. Chambellan ;
 - c. Chef de la cellule de Darou Salam Diass.
4. **Jewrin Mamadou FAYE**
 - a. Année d'allégeance : 1999 ;
 - b. Secrétaire général de la Jamâhatou Hizboullâhi Likhidmatil Khadîm ;
 - c. Chef du village de Darou Salam.
5. **Jewrin Yahya KAÏTA**
 - a. Année d'allégeance : 2004.
6. **Serigne Moustapha Niang**
 - a. Année d'allégeance : 2000 ;
 - b. Membre de la Commission Gestion des Travaux de la Jamâhatou Hizboullâhi Likhidmatil Khadîm.

7. Serigne Dame Touré

- a. Année d'allégeance : 2001 ;
- b. Membre de la commission Gestion des Travaux de la Jamâhatou Hizboullâhi Likhidmatil Khadîm.

8. Serigne Abdou Karim Mané

- a. Année d'allégeance : 24 Avril 2004 ;
- b. Responsable technique agricole de la Jamâhatou Hizboullâhi Likhidmatil Khadîm.

9. Serigne Abdou Bounama Mbaye

- a. Année d'allégeance : 2001
- b. Membre de la Commission Energie de la Jamâhatou Hizboullâhi Likhidmatil Khadîm, responsable du projet d'adduction d'eau de Darou Salam

10. Serigne Mansour Malouf

- a. Année d'allégeance : 20 Avril 2010 ;
- b. Président de la Commission Gestion des Travaux de la Jamâhatou Hizboullâhi Likhidmatil Khadîm et membre de la Commission Multimédia.

11. Chérif Mouhamed Aidara, Fils de Chérif Ibrahima Aidara de Sindia

N.B :

Cheikh : désigne ici les hommes ayant été élevés au grade de « Maitre Spirituel » par le Guide Suprême de la Jamatu Hizbulah Li Khidmatil Khadim.

Jewrin : désigne ici un responsable nommé par le Guide Suprême de la Jamatu Hizbulah Li Khidmatil Khadim

V.3.2. L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

Superviseur : Cheikh Khadim LO

Coordonnateurs : Serigne Mamadou FAYE et Serigne Lamine BA

Comité de pilotage :

1. Cheikh Khadim LO
2. Cheikh Al Hadji SALL
3. Cheikh Fallou Mbacké NDIAYE

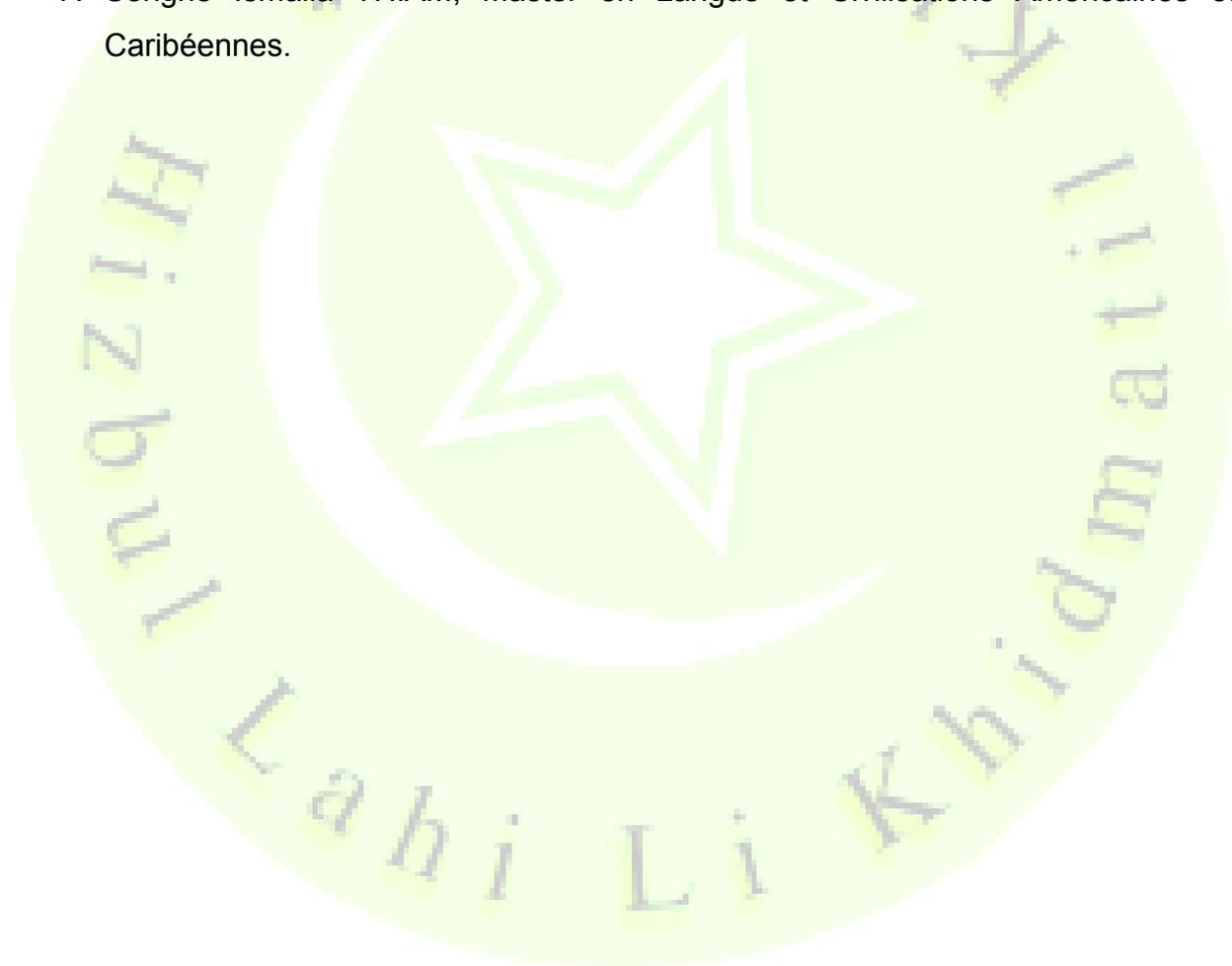
4. Cheikh Mbacké NDIAYE (Cheikh Khoulam)
5. Serigne Mamadou FAYE
6. Serigne Mouhamadan DIOP
7. Serigne Ousmane BOUSSO
8. Serigne Abdou Bounama MBAYE
9. Serigne AbdouRahmane MBAYE
10. Serigne Khadim THIAM
11. Serigne Dame TOURE
12. Serigne Ousseynou GUEYE
13. Serigne Dame DIOP
14. Serigne Modou SECK
15. Serigne Mbargou LO
16. Serigne Bada NDOYE
17. Serigne Mamadou BA
18. Serigne Ismaila THIAM
19. Serigne Amath FAYE
20. Serigne Lamine BA
21. Serigne Mbaye NDAO
22. Serigne Cheikhouna COUNDOUL
23. Serigne Moustapha NIANG

V.3.3. LE COMITÉ DE COLLECTE D'INFORMATIONS

1. Cheikh Mbacké NDIAYE (Cheikh Khoulam)
2. Serigne Modou SECK
3. Serigne AbdouRahmane MBAYE
4. Serigne Mamadou BA
5. Serigne Ousmane BOUSSO
6. Serigne Cheikhouna COUNDOUL
7. Serigne Mbaye NDAO
8. Serigne Lamine BA

V.3.4. LE COMITÉ DE RÉDACTION

1. Serigne Dame DIOP, Consultant économiste de la santé.
2. Serigne Bada NDOYE, Docteur en Automatique.
3. Serigne Mbargou LO, Ingénieur, Spécialiste des TICs.
4. Serigne Amath FAYE, Professeur en Lettres Modernes, diplômé en Master Etudes africaines, Doctorant à l'Ecole doctorale Art, Culture et Civilisations de l'UCAD.
5. Serigne Lamine BA, Master en Langue et Civilisations Arabo-Islamiques.
6. Serigne Mamadou BA, Master en Langue et Civilisations Africaines.
7. Serigne Ismaila THIAM, Master en Langue et Civilisations Américaines et Caribéennes.



V.4. ANNEXES 4

V.4.1. PHOTOS D'ILLUSTRATION



Le débroussaillage des terres de Darou Salam



Le premier puis creusé à Darou Salam



Le château d'eau et le deuxième puits de Darou Salam



Le dallage de la première Mosquée de Darou Salam en 2004



La première Mosquée de Darou Salam



La Grande Mosquée de Darou Salam



Baytou Rassoul (la Maison de l'Envoyé de Dieu)



La Première maison d'hôtes construite dans le site



La deuxième maison d'hôtes



La première maison d'hôtes réfectionnée



L'internat



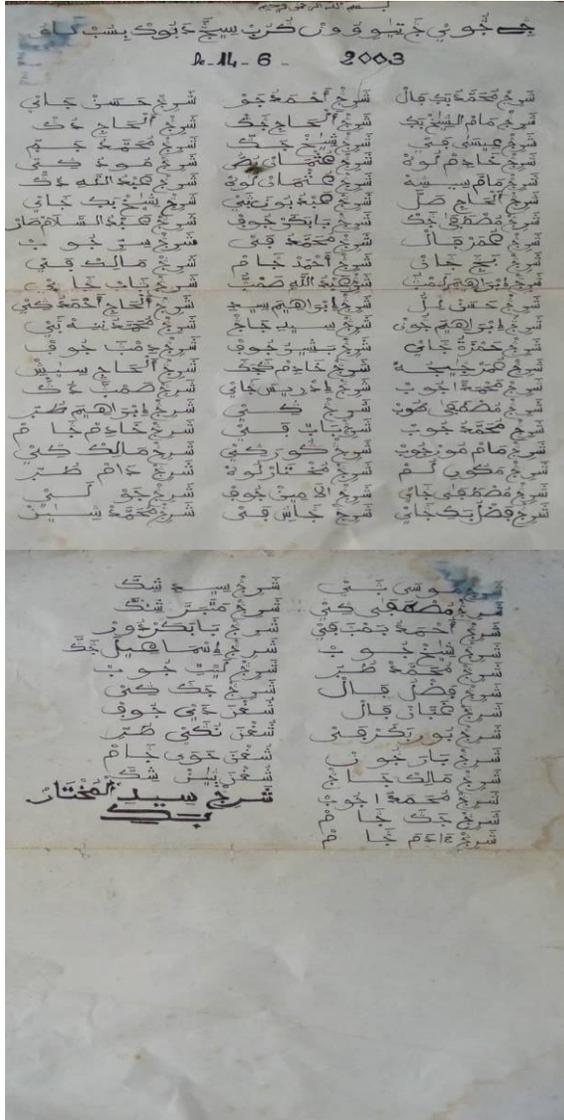
Le cimetière



Le Poste de Santé en phase de finition



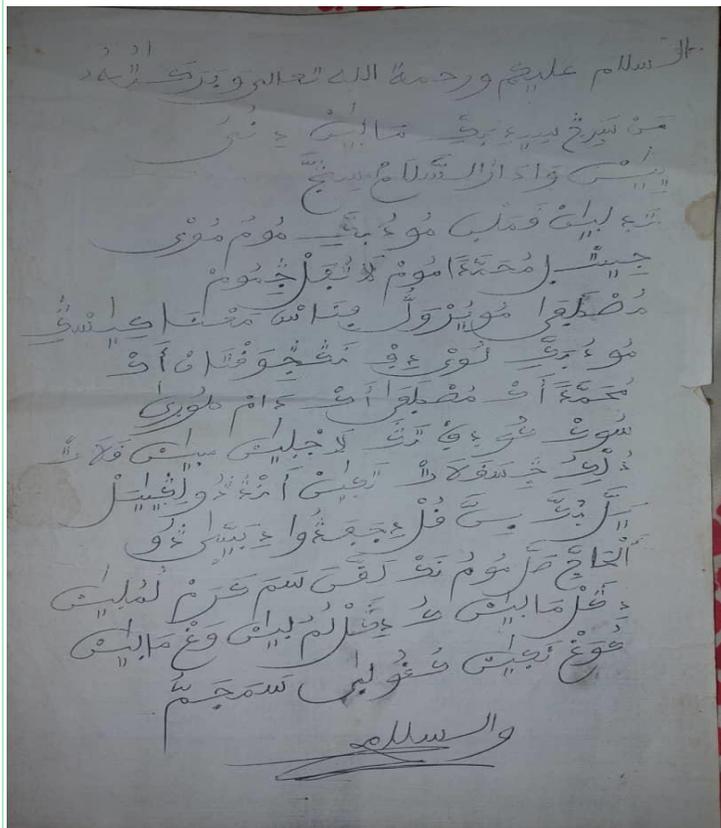
Le champ Agricole



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
 جى جوى ج تىوؤون كزىب سىج ذئوك بئبئ كلز (Le 14/6/2003)
 Liste des personnes assistant le débroussaillage de Darou Salam-Sindia
 Le 14-06-2003

SERIGNE SIDY AL-MOUKHTAR MBACKÉ		
1- Serigne Moulamadou Mbacké fall	30 -Serigne Ahmed Diaw	59 -Serigne Assane Ndiaye
2- Serigne Mame Cheikh Mbacké	31 -Serigne Alhadji Niang	60 -Serigne Alhadji Ndong
3- Serigne Issa Faye	32 -Serigne Cheikh Niang	61 -Serigne Moulamadou Diamé
4- Serigne Khadim Lo	33 -Serigne Ousmane Bouisso	62 -Serigne Modou Guéye
5- Serigne Mama cissé	34 -Serigne Ousmane Lo	63 -Serigne Abdoulaye Ndong
6- Serigne Alladji Sall	35 -Serigne Abdou Bouna Mbaye	64 -Serigne Cheikh Mbacké Ndiaye
7- Serigne Moustapha Dieng	36 -Serigne Babacar Diouf	65 -Serigne Abdou Salam Sarr
8- Serigne Omar Fall	37 -Serigne Moulamadou Faye	66 -Serigne Ciré Diop
9- Serigne Bathie Niane	38 -Serigne Ahmed Thiam	67 -Serigne Malick Faye
10- Serigne Ibrahim Lamp	39 -Serigne Abdoulaye Samb	68 -Serigne Baba Ndiaye
11- Serigne Assane Lelo	40 -Serigne Ibrahima Seydi	69 -Serigne Alhadji Ahmed Guéye
12- Serigne Ibrahima Ndione	41 -Serigne Seydou Diagne	70 -Serigne Mouhamed Néné Mbaye
13- Serigne Hamza Ndiaye	42 -Serigne Bachir Diouf	71 -Serigne Demba Diouf
14- Serigne Omar Dhiédou	43 -Serigne Khadim Gadiaga	72 -Serigne Alhadji cissé
15- Serigne Moulamadou Diop	44 -Serigne Idrissa Ndiaye	73 -Serigne Samba ndong
16- Serigne Moustapha Top	45 -Serigne Serigne Guéye	74 -Serigne Ibra Touré
17- Serigne Moulamadou Diop	46 -Serigne Pathé Faye	75 -Serigne Khadim Thiam
18- Serigne Mame Mor Diop	47 -Serigne Gora Guéye	76 -Serigne Malick Guéye
19- Serigne Mangoné Loum	48 -Serigne Matar Lo	77- Serigne Dame Touré
20- Serigne Moustapha Ndiaye	49 -Serigne Lanoue Diouf	78 -Serigne Diaw Leye
21- Serigne Fallou Mbacké Ndiaye	50 -Serigne Ndiassé Faye	79 -Serigne Moulamad sene
22- Serigne Moussa Beye	51 -Serigne Sidy Seck	80 -Serigne Moustapha Guéye
23- Serigne Matabara Seck	52 -Serigne Ahmed Bamba Faye	81 -Serigne Babacar Ndour
24- Serigne Cheikh Diop	53 -Serigne Ismaila Niang	82 -Serigne Mouhamed Touré
25- Serigne Lévy Diop	54 -Serigne Fallou Fall	83 -Serigne Ndiaga Guéye
26- Serigne Khabane Fall	55 -Serigne Boubacar Faye	84 -Serigne Bara Dioné
27- Serigne Malick Diagne	56 -Serigne Moulamadou Diop	85 -Serigne Ndiaga Thiam
28- Serigne Adama Thiam	57 -Sokhna Ndiaye Diouf	86 -Sokhna Nougaye Touré
29- Sokhna Awa Thiam	58 -Sokhna Mbène Seck	

Liste des disciples ayant participé au premier débroussaillage



LETTRE DE CHEIKH SIDY MBACKE AL MOUKHTAR ADRESSEE AUX HABITANTS DE LAPREMIERE HEURE DE DAROU SALAM

Que la paix, la Miséricorde et les bienfaits (baraka) d'ALLAH soient sur vous

Je vous salue habitants de Darou Salam et vous informe que Modou Mbacké est désigné responsable et sera secondé par Muhammadan ; Moustapha se chargera de la trésorerie. A toi Modou Mbacké : concertes-toi toujours avec Mouhammadan, Moustapha et Dame Toure et recueille leurs avis avant de faire quoique ce soit. Ensemble, œuvrez pour DIEU en synergie et dans la foi commune. Quant à Al Hadj Sall : je suis satisfait de lui, tout ce qu'il vous dit ou vous recommande, il le fait en mon nom, ayez pour lui le même égard que vous avez pour moi.

Lettre écrite par Serigne Sidy Mbacké à ses premiers disciples installés dans la cité religieuse de Darou Salam

